

# Résumé de l'évaluation périodique de la maîtrise en économie

---

## Description du programme de maîtrise en économie

La maîtrise en économie est sous la responsabilité de la Faculté d'administration. Elle comporte présentement 3 cheminements : un cheminement cours, un cheminement coop et un en recherche. Le programme de maîtrise en économie est un programme à temps plein de 45 crédits. Il s'adresse plus particulièrement aux étudiantes et étudiants ayant une formation initiale en économie.

Dans ce programme les étudiantes et les étudiants peuvent poursuivre l'acquisition de connaissances en économie et acquérir une formation spécialisée dans un domaine spécifique de l'économie. Les cheminements de type cours en régime coopératif ou régulier visent plus particulièrement l'apprentissage des méthodes de recherche spécifiques de l'économie appliquée. Dans ces cheminements, les étudiantes et étudiants apprennent notamment à mener des études économiques conjoncturelles dans des entreprises privées et publiques. Pour sa part, le cheminement recherche permet plus spécifiquement à l'étudiante et l'étudiant d'analyser des travaux publiés sur des sujets de recherche en économie. Le cheminement de type recherche prépare l'étudiante ou l'étudiant à participer à l'élaboration et à la réalisation d'un projet de recherche sous la supervision d'un directeur ou d'une directrice de recherche. Le programme de maîtrise en économie se distingue principalement par ses trois cheminements, notamment par le cheminement de type coop qui comprend deux stages en organisation.

## 1. Introduction

La Faculté d'administration a été conviée à se livrer à l'évaluation périodique de la maîtrise en économie, le 10 juin 2009.

## 2. Comité d'évaluation périodique

Pour mener à bien cet exercice, la Faculté a constitué un comité d'évaluation périodique (CEP) composé de neuf membres. Ce dernier comprenait initialement la directrice des programmes des maîtrises à grade M.Sc. et M.Adm. (Agissant à titre de présidente du CEP) (la professeure Denyse Rémillard), trois professeurs du Département d'économie (les professeurs Luc Savard, Patrick Richard et Marcelin Joanis), un chargé de cours (Marc Roberge), un représentant du Service des stages et du placement (Éric Bellehumeur), un étudiant inscrit dans le programme (Simon Lemieux), un professeur externe du Département de finance (le professeur Jacques Préfontaine), ainsi que de la vice-doyenne à la formation (la professeure Catherine Parissier). En raison des changements de fonctions de certains membres du comité pendant les travaux, ce dernier a évolué dans le

temps avec la participation de la professeure Véronique Gosselin et du professeur Julien Bilodeau. De plus, des ressources professionnelles ont été engagées afin de supporter la présidente du comité dans la rédaction des rapports et dans la réalisation de l'évaluation ciblée. Enfin, l'assemblée départementale a été sollicitée afin de valider les recommandations et établir le plan d'action visant la réalisation des recommandations.

### 3. Processus d'autoévaluation

Un exercice de prédiagnostic a d'abord été réalisé afin de juger de la pertinence et de la qualité du programme. Cette première analyse, faite essentiellement à partir des données disponibles ou facilement accessibles, a permis de cerner les principales forces, faiblesses, opportunités et menaces du programme. De cet exercice est ressorti un certain nombre de préoccupations à investiguer plus en profondeur dans le cadre de l'évaluation ciblée. En considérant les questions institutionnelles et facultaires, l'ensemble des préoccupations a été regroupé à l'intérieur de cinq grandes thématiques et de 9 questions. Le prédiagnostic ainsi que le plan d'évaluation ciblé ont été jugés conformes par le Secrétariat d'évaluation périodique des programmes, ainsi que par le conseil de faculté, le 10 décembre 2009.

Voici les thématiques et les questions examinées lors de l'évaluation ciblée :

1. Le développement stratégique du programme
  - 1.1 Quel est l'avenir des cheminements COOP et cours dans le cadre du développement stratégique du programme de maîtrise en économique?
  - 1.2 Comment le programme va-t-il évoluer compte tenu du projet de création du doctorat en économie du développement?
2. Le positionnement concurrentiel du programme
  - 2.1 Comment le programme se distingue-t-il des programmes des universités concurrentes et comment devra-t-il le faire à l'avenir?
  - 2.2 Comment le programme est-il perçu par les employeurs et comment est-il susceptible de l'être dans le futur compte tenu de la prédominance de la recherche qui se dessine?
3. La qualité de la formation
  - 3.1 Comment organiser l'offre et la structure des activités pédagogiques de la maîtrise en économique pour optimiser la qualité de la formation du programme?
  - 3.2 Compte tenu des activités pédagogiques, de recherche et d'encadrement proposées à la maîtrise en économique, comment les finalités institutionnelles de formation seront-elles intégrées dans le programme?
  - 3.3 Comment le programme pourrait-il s'inscrire dans un parcours de formation?
4. Les admissions des étudiantes et des étudiants internationaux dans le programme
  - 4.1 Comment le programme peut-il développer le recrutement et l'admission d'étudiantes et d'étudiants internationaux et mettre en œuvre des conditions favorables à la réussite académique?
5. La promotion du programme
  - 5.1 Comment promouvoir le programme auprès des clientèles étudiantes des autres facultés de l'Université de Sherbrooke et des autres universités du Québec?

L'évaluation ciblée a été conduite en conformité avec le plan déposé au conseil de faculté. Certains ajustements ont dû être apportés à la méthodologie en raison notamment du manque de données probantes pour certaines questions, mais le plan d'évaluation ciblée a été bien suivi dans son ensemble. Au total, 14 collectes ont été mises en œuvre pour rassembler l'information. Une collecte de données secondaires externe et interne a été menée notamment pour recenser les programmes de maîtrise en économie offerts par les autres universités québécoises, ainsi que les emplois destinés à nos finissantes et finissants. Nous avons aussi mené un ensemble d'entrevues individuelles avec les professeures et professeurs, diplômées et diplômés, employeurs et ressources du Service des stages et du placement. De plus, nous avons organisé des groupes de discussion avec les étudiantes et les étudiants et les professeurs et avons conduit des sondages électroniques auprès des étudiantes et étudiants du 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle.

La première partie du rapport d'autoévaluation décrit la méthodologie adoptée pour répondre aux diverses questions et justifie, s'il y a lieu, les écarts par rapport au plan d'évaluation ciblée original. La seconde partie présente l'analyse des données recueillies pour chacune des questions. Cette analyse mène à un ensemble de recommandations. Suite aux commentaires des experts externes, le CEP a décidé d'ajouter 3 recommandations. Au total 16 recommandations sont formulées.

#### **4. Évaluation externe**

La Faculté a accueilli deux experts externes, le 12 novembre 2012 :

Le Professeur Jean-François Tremblay, de l'Université d'Ottawa

Le Professeur Eckhard Siggel, de l'Université Concordia

Les deux experts ont reconnu la qualité et la pertinence du programme ainsi que la rigueur du processus d'évaluation ciblée. Ils ont formulé un certain nombre de commentaires et suggestions à l'attention du CEP. Ce dernier s'est réuni suite à la réception des rapports et a rédigé un addenda pour rendre compte des décisions prises suite aux suggestions des experts. Il a notamment été convenu avec le CEP d'ajouter trois recommandations suite à leurs suggestions.

#### **5. Rapport final d'autoévaluation**

En plus des trois ajoutées suite à la visite des experts, l'évaluation périodique de la maîtrise en économie se termine par la formulation de 13 recommandations visant l'amélioration de la qualité et de la pertinence du programme.

Recommandation du CEP :

##### **Thématique 1 : Développement stratégique du programme**

Recommandation 1 : Maintenir les trois cheminements « cours », « coop » et « recherche » et continuer de favoriser le développement de passerelles avec le baccalauréat et le doctorat en économie;

Recommandation 2 : Collaborer avec le Service des stages et du placement pour améliorer le taux de placement des étudiantes et des étudiants de la concentration « coop » et offrir des stages de qualité de niveau maîtrise ;

Recommandation 3 : Exercer un suivi annuel de l'évolution du recrutement dans le cheminement coop et explorer la possibilité de créer un bac/maîtrise intégré ;

#### **Thématique 2 : Positionnement concurrentiel du programme**

Recommandation 4 : Accroître l'attrait du cheminement « coop » auprès des employeurs, afin de favoriser le recrutement de milieux de stages de qualité ;

Recommandation 5 : Faire valoir les finalités des cheminements cours, « coop » et « recherche » auprès des employeurs en termes de formation répondant aux caractéristiques des diplômées et diplômés recherchés (capacité d'analyse, de conceptualisation, de rigueur, aptitude en recherche, autonomie et initiative, capacité de travail en équipe, sens de l'organisation) ;

#### **Thématique 3 : Qualité de la formation du programme**

Recommandation 6 : Favoriser l'utilisation du plan de formation pour le cheminement en « recherche » ;

#### **Thématique 4 : Admission des étudiantes et étudiants internationaux**

Recommandation 7 : Officialiser l'accueil de nouvelles étudiantes et de nouveaux étudiants à la session d'hiver dans les cheminements cours et recherche ;

Recommandation 8 : Améliorer la visibilité de notre programme par une présentation plus attrayante du programme sur le site internet de la Faculté ;

Recommandation 9 : Créer un cours réussit pour les étudiantes et étudiants en économique de la maîtrise ;

Recommandation 10 : Mettre en place, en collaboration avec le Regroupement des étudiantes et étudiants en économique de l'Université de Sherbrooke (REEUS) un système formel de parrainage entre étudiantes et étudiants et assigner cette responsabilité à une ressource désignée à la direction de programme, afin qu'elle puisse le systématiser ;

#### **Thématique 5 : Promotion du programme**

Recommandation 11 : Faire connaître aux étudiantes et étudiants potentiels les débouchés ou les emplois possibles pour les diplômées et diplômés de la maîtrise en économique ;

Recommandation 12 : Promouvoir auprès de clientèles potentielles de l'UdeS et des universités québécoises (étudiantes et étudiants des sciences, des baccalauréats en sciences politiques, d'économique, etc.) notre programme de maîtrise en économique ;

Recommandation 13 : Faire mieux connaître les caractéristiques du programme aux personnels du secteur du recrutement du Bureau de la registraire et à ceux du Service des stages et du placement par des rencontres annuelles.

**Recommandations au programme suite à la visite des experts externes :**

Recommandation 14 : Ajouter des périodes de laboratoire selon les besoins;

Recommandation 15 : Analyser les besoins d'espace pour les étudiantes et les étudiants en recherche ;

Recommandation 16 : Analyser les besoins en ressources professorales afin d'assurer la qualité de l'encadrement.

**6. Décisions**

Le rapport final, le plan de réalisation des recommandations et le résumé de l'évaluation ont été adoptés par le conseil de la Faculté d'administration lors de sa séance du 14 mai 2013.

L'ensemble du dossier de cette évaluation périodique a été soumis au comité du conseil des études chargé des dossiers d'évaluation périodique, en septembre 2013. Le comité a reconnu que la démarche d'évaluation de ce programme respectait dans l'ensemble les exigences de la *Politique d'évaluation périodique des programmes* (Politique 2500-007) de l'Université. Le comité a aussi reconnu la qualité et la pertinence du programme.

Le rapport d'évaluation périodique du programme de maîtrise en économique, le plan de réalisation des recommandations, le résumé de l'évaluation et les rapports des experts externes ont été soumis au conseil des études lors de sa séance du 30 octobre 2013.

Lors de sa réunion du 13 novembre 2013, à la recommandation du conseil des études, le conseil universitaire a approuvé le plan de réalisation des recommandations issues de l'évaluation périodique du programme de maîtrise en économique de la Faculté d'administration, sous réserve de l'acceptation par le comité de direction des suites qui en découlent, et a confié à la Faculté d'administration, la responsabilité d'assurer les suites appropriées à ce plan.

Le Secrétariat de l'évaluation périodique des programmes